

# «Et maintenant que vais-je faire?»

**MONTHEY** Président de la ville, Stéphane Coppey fait le point sur la taxe au sac, à la suite du refus de la population du règlement proposé.

PAR FABRICE.ZWAHLEN@LENOUVELLISTE.CH



A l'instar du reste de la Municipalité, le président Stéphane Coppey devra créer un consensus autour de la taxe au sac. LOUIS DASSELBORNE/A

Par 68,9%, la population de Monthey a dit non à l'introduction d'un nouveau règlement sur les déchets. «Et maintenant, que vais-je faire?», chantait Gilbert Bécaud. Voilà la question qui taraude le président de la ville Stéphane Coppey et son équipe municipale. «La donne est claire pour moi. Nous allons recréer des groupes de travail», précise-t-il d'emblée. «Donc, je suis davantage prêt à chanter «On y va, on y va». Peut-être le nouveau tube à la mode à Monthey en 2018?

## Passe d'armes

Stéphane Coppey estimait dimanche «qu'il faudra rapidement se mettre au travail, en collaboration avec les référendaires qui, à n'en pas douter, trouveront des solutions adéquates». La réponse de Céline Contat, à la tête dudit comité, a fusé, hier, sur les réseaux sociaux. «Contrairement à ce que dit le président, ce n'est pas à nous de nous mettre au travail mais bien à la Municipalité! Nous nous met-

tons à disposition pour des discussions constructives et faire avancer le dossier dans les plus brefs délais et ainsi éviter le vide juridique!»

Réponse du président de la ville: «Afin d'éviter le spectre d'un second référendum, il sera important d'intégrer chacun à la réflexion, y compris les référendaires qui devront aussi y participer. S'ils refusent, cela démontrera l'esprit dans lequel ils veulent travailler.»

## Au sac ou au poids?

«La réflexion autour d'un nouveau règlement doit repartir de... zéro», estime Stéphane Coppey. «Certains référendaires prônent l'introduction d'une taxe au poids. Et bien, nous allons chiffrer ses coûts, même si cela prendra assurément plusieurs mois.» En matière de communication, notre interlocuteur avoue un manque. «Nous voulons nous améliorer. L'une des idées serait de faire part de l'évolution

## LES PRIORITÉS DES PARTIS

Les présidents de partis ont réagi au résultat issu des urnes, dimanche. Au sein du parti socialiste, on milite surtout «pour octroyer un certain nombre de sacs gratuits à la naissance d'un enfant ou d'en donner à des personnes incontinentes et de mettre en place un service de ramassage gratuit des déchets recyclables pour les personnes à mobilité réduite». Voilà pour les propos du président Guillaume Sonnati. Pour son alter ego PDC, Flavien Schaller, «il faut convaincre la population en parlant des mesures qui sont prévues en matière de déchets verts et d'écopoints». Pour le président du PLR Fabien Girard, «il faut trouver le moyen d'appliquer le principe pollueur-payeur de la manière la plus simple et transparente possible, tout en permettant à l'administration de faire preuve d'efficacité». Pour la présidente des Verts Carole Morisod, «la Municipalité doit améliorer la communication, en mettant en avant le fait qu'en triant correctement, on réalise de grandes économies. Les gens ne l'ont pas compris». FZ

des réflexions du futur groupe de travail, tant sur notre site internet qu'à la presse.»

## Amender? Compliciter

La crainte d'un tourisme des déchets inquiète nombre d'habitants. «Sur 8000 personnes qui travaillent à Monthey, les 40% ne sont pas domiciliées sur la commune», explique le président, bien conscient que certains préféreront les sacs noirs à 13 centimes pièce. Concernant une éventuelle répression, l'avocat hésite: «Les employés du service IME (ex-travaux publics) auront la possibilité d'ouvrir les moloks.» Et de dénoncer les tricheurs afin qu'ils écopent d'une amende? L'élu ne se prononce pas, conscient de la difficulté à appliquer une telle directive. «Il semble compliqué de définir si un déchet a été produit à domicile ou sur son lieu de travail...» Et d'avouer: «Si le règlement avait été accepté, il aurait été plus simple d'ouvrir un sac noir au milieu d'une quantité de blancs».

Maurice soit: utiliser de petits containers proches des moloks, avec une carte.

## Déjà environ 55 oui

Directrice de l'Antenne Valais romand, Emmanuelle Samson n'a pas voulu commenter le choix des Montheyens. «La mise en place de la taxe au sac incombe aux communes. Avec le canton, nous ne sommes là que pour coordonner le pro-



**Nous allons repartir de zéro en recréant des groupes de travail.»**

STÉPHANE COPPEY  
PRÉSIDENT DE LA VILLE DE MONTHEY

cessus. Le non de Monthey n'empêchera pas les quelque 55 communes à avoir dit oui d'aller de l'avant.»

## Revers politique

Municipal chargé du dicastère Infrastructures, mobilité et environnement, Gilles Cottet sort fragilisé de la votation. En cause, sa façon de communiquer devant le Conseil général. «Gilles est quelqu'un qui a le sens des responsabilités et comme c'était son dicastère il était normal qu'il aille au front», tempère son collègue PDC. «C'est un homme qui n'a pas peur de prendre des dicastères exposés.»

# Il faudra désormais écrire «1965 Savièse»

**TOPOGRAPHIE** La Municipalité a entrepris les démarches pour que toutes les adresses soient uniformes.

Les adresses saviésannes seront uniformes dès le 1er janvier. Si bien des citoyens avaient déjà l'habitude de signaler leurs adresses en terminant par «1965 Savièse», ils auront l'obligation de le faire. En effet, la Municipalité a obtenu le numéro postal unique au nom de la commune auprès de l'Office fédéral de la topographie, Swisstopo. Un sondage a été effectué auprès de la population pour connaître son opinion à ce sujet. «80% des per-

sonnes ont signifié qu'elles voulaient opter pour «1965 Savièse», explique la secrétaire communale Marie-Noëlle Reynard.

## Fin de la distinction villageoise

Jusqu'ici, les Saviésans pouvaient encore donner une adresse comprenant les noms de leurs villages, par exemple «1965 Granois» ou «1965 Drône». «Il y avait certaines incohérences et il y a quelques

quartiers qui étaient impossibles à classer. Les démarches ont été importantes, mais je crois qu'il y avait aussi une certaine volonté d'unité», poursuit la secrétaire communale. Pour rassurer les citoyens qui auraient quelques doutes, la commune publiera prochainement des informations via ses différents canaux de communication tels que les réseaux sociaux, les bulletins d'information ou sur le site internet de la commune. SJ



La Municipalité a obtenu le numéro postal unique au nom de la commune auprès de l'Office fédéral de la topographie, Swisstopo. NF

EN  
BREF

## NENDAZ

**Moins de bruit demandé**

Nendaz n'aime pas le bruit des chantiers dans les zones touristiques. Ce sont surtout l'été et l'hiver qui doivent rester paisibles aux yeux des autorités. Ainsi, selon les travaux à réaliser, les entreprises devront, soit le reporter, soit respecter des horaires. Les règles sont en vigueur du vendredi 22 décembre à 18 heures au mardi 20 mars à 7 heures. Les détails des zones et des horaires sont expliqués sur le site de la commune. SJ/C